

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix décembre deux mille vingt et un, convocation du Conseil Municipal d'Aclou adressée à chacun des Conseillers Municipaux pour le mercredi 15 décembre deux mille vingt et un à 19 heures afin de délibérer sur :

ORDRE DU JOUR

- Plan d'adressage
- Projet d'aménagement de l'ancienne déchetterie
- Délibération du devis du géomètre (Cabinet Lemble)

Présents : Mr Nicolas SEYS , Mr Steve LENOIR, Mme Claudine HABRAN, Mme Françoise LEPRÊTRE, Mme Séverine ROUSSEAU, Mme Brigitte PIETTE, Mr Christophe PIGEON, Mr Mickaël REGNAULT, Mr Fabien PLET, Mr François LACALMETTE.

Absente excusée : Mme Emile TONEIN

Plan d'adressage

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune.

En effet une meilleure identification des lieux-dits et des maisons faciliterait l'intervention des secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des habitations et de procéder à leur numérotation.

Il explique que la réalisation de ce plan d'adressage peut-être confié à la poste qui réalise un audit et établit un rapport, dont le coût s'élève à 1930 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la l'adressage décide de Valider le principe général

- Autorise l'engagement des démarches préalables
- Précise que les crédits nécessaires pour ce projet seront prévus au budget primitif 2022
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Aménagement de l'ancienne déchetterie : plan de financement

±